

PAYS DE POUNT

Les Egyptiens anciens étaient, comme chacun sait, plus doués en général pour les expéditions terrestres que pour les voyages par mer. Cependant, leurs besoins se développant en même temps que leur civilisation, ils ont été amenés à aller chercher au-delà des mers, vers le Sud et vers l'Est, des marchandises rares et précieuses dont leurs prêtres avaient besoin pour le culte, leurs pharaons pour leur parure, leurs artistes pour leurs ouvrages d'orfèvrerie et leurs élégantes pour leurs soins de beauté : c'étaient l'encens, l'or, l'ivoire, les aromates et parfums divers, les plumes d'autruches, etc., toutes choses que seuls les rivages de l'Afrique de l'Est et de l'Arabie du Sud, voire ceux plus lointains de l'Inde, étaient susceptibles de leur fournir.

Ils lancèrent donc leurs marins phéniciens sur les flots de la Mer Rouge et de l'Océan Indien à destination de ces rivages.

Ils en rapportèrent, outre les précieuses denrées énumérées plus haut, quelques renseignements relatifs aux contrées qu'ils avaient visitées, renseignements faits de plus de légendes que de notions géographiques précises sur ces pays désignés par les inscriptions hiéroglyphiques et la Bible sous des noms divers, parmi lesquels on note principalement ceux de **Pount** et d'**Ophir**.

Il semble d'ailleurs que ces deux termes ne désignent pas la même région, Ophir s'appliquant de préférence aux régions les plus orientales, donc les plus éloignées de l'Egypte, et Pount aux côtes les plus occidentales. Tel qu'il est déchiffré sur les hiéroglyphes égyptiens, le nom de cet outre-mer, malgré tout lointain et surtout mystérieux devrait, en bonne logique, être transcrit PWNT puisque la plupart des voyelles n'étaient pas écrites. Cependant,

une telle transcription présente l'inconvénient d'être d'une prononciation plutôt malaisée.

Des vocalisations en **Pwanit** ou **Pouanit** ont été proposées par certains auteurs. Plus simplement, on a pris l'habitude en français de désigner cette région, comme on vient de le voir, sous le nom de « Pays de Pount ».

Tout permet de penser que ce terme désignait les côtes les plus méridionales de la Mer Rouge, celles du Golfe d'Aden jusqu'au Cap Gardafui et, plus loin, celles de l'Océan Indien au-delà de ce cap.

La région ainsi désignée comprenait non seulement des rivages continentaux, mais également des îles : une des légendes relatives à ce pays ne dit-elle pas que l'une de ces îles était habituellement immergée mais qu'elle était gouvernée par des serpents philanthropes qui la faisaient sortir de la mer lorsqu'il y avait des naufragés à secourir. Il peut s'agir de Socotra, de Perim ou d'une des îles Hanih dont le nom signifie « couleuvre » en arabe, ou encore d'une de nos îles Moucha ou Maskali qui dorment au ras de l'eau, paraissant émerger quand on approche et sont effectivement habitées par de nombreux serpents qui semblent tout à fait inoffensifs.

Quoiqu'il en soit des légendes du Pays de Pount, ce vocable à la consonnance étrange est, malgré l'imprécision qui demeure sur les pays qu'il désignait, le seul qui peut s'appliquer à l'ensemble des régions sur lesquelles s'exercent, aux termes des statuts, les activités de la **Société d'Etudes de l'Afrique Orientale** : c'est la raison pour laquelle il a été choisi comme titre de notre bulletin.

R. F.

LE MUSÉE DE DJIBOUTI

L'idée de la création d'un musée de Djibouti est de date assez récente : elle fut émise par le Gouverneur Sirieux en 1947 « à l'occasion du cinquantième anniversaire du rattachement à la France de la Côte Française des Somalis ».

Le moment était certes bien choisi puisqu'il s'agissait de commémorer un demi-siècle de présence française dans cette partie de l'Afrique et aussi — on peut mieux en juger maintenant avec le recul que nous donne le temps écoulé — parce qu'au lendemain d'une deuxième guerre mondiale qui devait, au point que l'on sait, précipiter l'évolution des mœurs et des coutumes, il était particulièrement indiqué de rassembler et de préserver un patrimoine historique formé d'éléments précieux mais fragiles.

On s'occupait donc à la fois de trouver un local et de collecter objets et documents qui y seraient exposés.

Pour le local, le choix se porta sur le magasin Eliazarian, rue d'Abyssinie (actuellement rue d'Ethiopie), qui est devenu depuis le magasin Barozzi. Le

loyer mensuel était de « 125 roupies, c'est-à-dire 2.650 francs », somme à laquelle il fallait ajouter 1.500 francs pour la location de « vitrines, bureau et ventilateurs ». La dépense était imputée sur les crédits supplémentaires de l'exercice 1947, le Conseil représentatif ayant dégagé une somme de 150.000 francs sur « les réalisations excédentaires ».

Quant à la collecte des pièces, elle fut amorcée par une vigoureuse campagne publicitaire qui prit la forme, ainsi que le rappelait le Chef du Territoire dans son rapport au Conseil représentatif, d'un « appel lancé aux autorités civiles et militaires, aux organismes locaux, aux conservateurs des Musées de la France d'Outre-Mer et de la Marine, aux particuliers en leur demandant l'envoi de documents historiques d'ordre divers ». A tous, il était indiqué que cette initiative avait pour but « de contribuer à l'histoire de notre Territoire pour la plus grande édification de ses populations françaises (sic) somaliennes, dankaliennes, arabes et des passagers des navires faisant escale à Djibouti ».

Effectivement, bien des gens répondirent à l'appel du Gouverneur ; le Ministre de la Marine envoya de nombreuses photocopies de documents (dont le massacre de l'équipage du « Pingouin » sur la côte d'Aden, d'après un croquis de M. X..., correspondant spécial de « l'Illustration ») ; la Mission Catholique faisait parvenir, entre autres, le manuscrit de la première grammaire somalie ; le Directeur de la Banque de l'Indochine la collection des billets de banque émis par sa succursale ; la comtesse de Sinety une série de photographies où l'on voit « Monsieur le Gouverneur Pascal assistant aux premiers labours des futurs champs de coton irrigués à Ambouli en 1908 ». Pendant ce temps, notre Consul à Aden faisait prendre des clichés de la tombe de l'explorateur Soleillet et recherchait « l'acte de vente du récif de Djibouti qui aurait donné lieu à une transaction en 1887 entre le Lieutenant de vaisseau de Cacqueray et un groupement égyptien, par l'intermédiaire d'un notaire de Port-Saïd ». Sur une intervention du Conseiller de la République Djama Ali, le Président du Sénat faillit se dessaisir d'un tableau de Paul Buffet représentant « l'Empereur Ménélick à la bataille d'Adoua ». De toutes parts les dons affluaient : le Commandant de Cercle de Tadjourah transmet, de la « part du notable Aref Bourhan, descendant d'Abou Beker Pacha, la photographie de son ancêtre » ainsi que divers bijoux présentés par Habib Vizir. Dikhil envoi des sparteries et des objets en cuir (ceintures, samaras) de fabrication issa, et même un « bâton à chameaux modèle issa » ! Cependant que le Chef du Service des P.T.T. se désespère de « ne pas retrouver les dates exactes de création du câble Djibouti-Obock-Périn... »

Les débuts étaient donc très prometteurs et l'affaire paraissait bien engagée en dépit du scepticisme de certains. Le regretté avocat-défenseur Ber-

nard Cothier, dont « les vieux Djiboutiens » reconnaîtront ici la patte, ne déclarait-il pas à la Chambre de Commerce que « l'idée était heureuse, mais que notre système administratif, avec son perpétuel changement de fonctionnaires, ne permettait aucune suite dans les projets ? » En fait, ce ne fut pas de là que vinrent les déboires, mais, au contraire, d'un élément tout à fait permanent : le manque de crédits.

Ouvrir un musée qui intéresse le public, c'est-à-dire qui ne soit pas simplement un ramassis d'objets hétéroclites, suppose un effort de présentation, c'est-à-dire des aménagements. A ce point de vue, les installations du magasin Eliazarian devaient être bien insuffisantes et le Service des Travaux publics présenta, en février 1948, un devis qui, avec la construction d'un aquarium de 2 mètres cubes, se montait à 199.500 francs. Hélas ! le 8 mars suivant, une note adressée au Chef du Service des Finances sonna le glas du musée : « En raison de la compression actuelle des dépenses, je vous serais obligé de dénoncer le bail... et d'étudier les possibilités de louer le local au Service de l'Information ».

Ainsi tournait court une tentative des plus intéressantes et qui eût mérité d'aboutir. Les objets recueillis furent rassemblés au Secrétariat général (au premier étage du bâtiment qui abrite le Cercle de Djibouti) et certains garnissent encore l'antichambre du Ministre des Affaires intérieures : tel le fusil-mitrailleur de l'Administrateur Bernard et le portrait de Hadji Dide.

Ainsi s'achève, sur une note mélancolique, la brève histoire du Musée de Djibouti. Mais faut-il se décourager ? Est-il trop tard pour redonner vie à l'œuvre entreprise voici dix-sept ans ? Les tisons qui couvent sous la cendre n'attendent qu'un souffle pour faire rejaillir la flamme du passé.

J. JOUVE.